



# Rapport annuel 2022-2023

**Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches**

Juin 2023

 PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
L'AGRICULTURE

Canada  Québec  



## Nous joindre

**Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches**

675, route Cameron, bureau 100

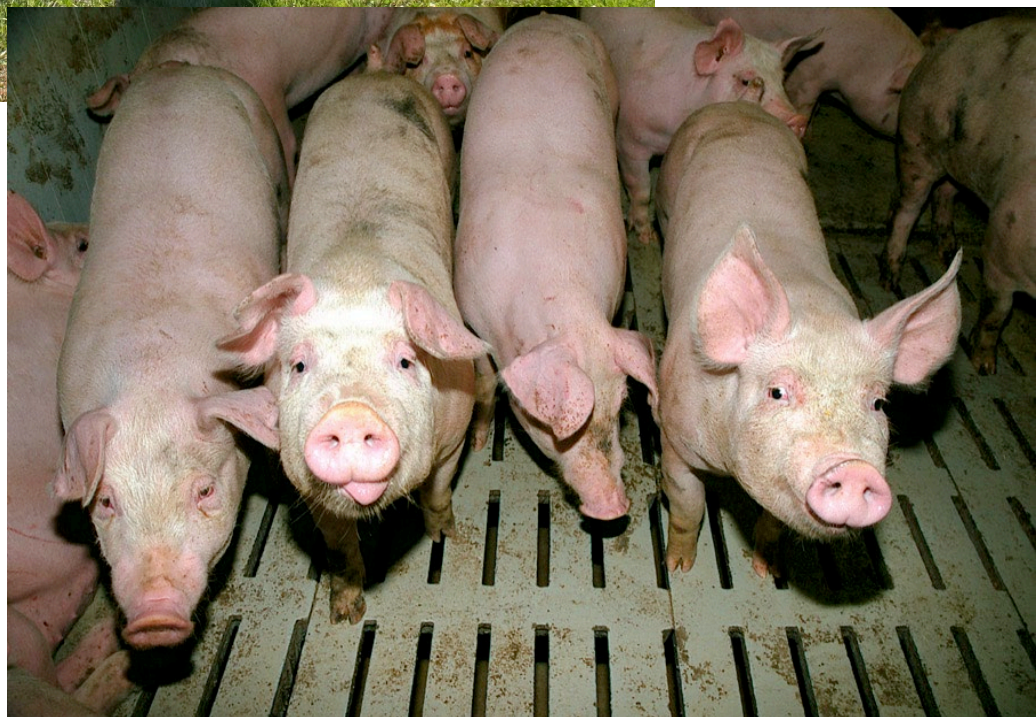
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7

T. : 418 386-8116, poste 1551

Courriel : [chaudiere-appalaches@agriconseils.qc.ca](mailto:chaudiere-appalaches@agriconseils.qc.ca)

Site Internet : [www.agriconseils.qc.ca](http://www.agriconseils.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/agriconseilsca](http://www.facebook.com/agriconseilsca)



## Table des matières

Nous joindre.....	1
Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches.....	4
Le mot du président.....	4
Le mot du directeur.....	5
La vision régionale.....	6
La mission régionale.....	6
Nos grands mandats.....	7
Offre en services-conseils.....	7
Individuel.....	7
Collectif.....	8
Éloignement.....	8
Initiatives stratégiques.....	8
Bonifications et priorités régionales.....	9
Accueil et référencement.....	10
Promotion des services-conseils agricoles.....	11
Promotion de la collaboration interprofessionnelle.....	12
Dispensateurs de services-conseils.....	13
Projets spéciaux.....	13
Aide-mémoire pour le démarrage d'entreprise.....	13
Soirée réseautage de la relève agricole.....	14
Groupe de travail pour les entreprises de petite taille.....	15
Journées de réseautage des dispensateurs.....	16
Diners des intervenants agricoles.....	17
Appui à la relève des conseillers Bovi-Expert et en horticulture.....	17
Satisfaction de la clientèle.....	19
Sondage sur les dispensateurs.....	19
Sondage sur les accueils et référencements.....	19
Sondage sur la collaboration interprofessionnelle.....	19

Les services-conseils en chiffres .....	20
Administration des aides financières.....	20
Nombre d'entreprises agricoles accompagnées.....	20
Nombre de projets et groupes de travail soutenus.....	20
Services-conseils individuels : montant total d'aide financière versé annuellement aux entreprises accompagnées et par domaine d'intervention.....	20
Services-conseils collectifs : nombre d'activités réalisées et leur nature à chaque année .....	20
Éloignement.....	21
Le Réseau en un coup d'œil .....	23
Bilan du Programme services-conseils (PSC) 2018-2023 .....	24
Notre plan d'action pour la prochaine année.....	26
L'organisation.....	27
Conseil d'administration .....	27
Membres du personnel.....	27

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Portrait des entreprises utilisatrices par MRC .....	21
Tableau 2 : Portrait des entreprises de petite taille utilisatrices par MRC (100 000 \$ ou moins) .....	22
Tableau 3 : Résultats des services-conseils dispensés .....	23
Tableau 4 : Aide financière versée par domaine d'intervention .....	24
Tableau 5 : Membres du conseil d'administration 2022-2023 .....	27

## Liste des figures

Figure 1 : Évolution des activités d'accueil et de référencement .....	10
Figure 2 : Évolution des rencontres en collaboration interprofessionnelle .....	12
Figure 3 : Connaissance des services du Réseau Agriconseils .....	19
Figure 4 : Taux global d'utilisation des services-conseils par MRC .....	21
Figure 5 : Évolution de l'aide financière versée au PSC 2018-2023 par domaine d'intervention .....	24
Figure 6 : Total des aides versées au PSC 2018-2023 par année financière .....	25

## Annexe

Annexe 1 : Plan stratégique 2018-2023 .....	29
---	----



# Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

## Le mot du président



Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches vient de terminer sa 17<sup>e</sup> année d'opération avec près de 6,7 \$ millions d'aide financière versée aux entreprises agricoles et agroalimentaires de la région.

Avec la plus grosse année de son existence, on peut dire que le Réseau continue de répondre aux besoins de sa clientèle.

En plus de gérer l'aide financière du Programme services-conseils, le Réseau est fier d'avoir contribué à des projets visant l'amélioration des services aux producteurs, aux transformateurs et aux conseillers.

Parmi les projets qui retiennent notre attention, notons :

- ✓ La journée « Se lancer en mise en marché des viandes »;
- ✓ La journée « Planifier le financement de son projet »;
- ✓ La « Soirée de réseautage de la relève avec les cédants »;
- ✓ La promotion d'un nouvel outil de référencement pour le démarrage et la reprise d'entreprises;
- ✓ La journée de réseautage des conseillers;
- ✓ La formation d'une nouvelle conseillère Bovi-Expert.

L'année 2023-2024 nous réserve plusieurs changements au niveau du programme, des priorités régionales et de la planification stratégique 2023-2028. Les administrateurs devront prendre d'importantes décisions pour orienter le développement des services-conseils dans la région.

En terminant, je tiens à remercier les conseillers, les partenaires, les administrateurs et les employés du Réseau pour leur précieuse contribution à l'avancement des services-conseils pour les entreprises agricoles et agroalimentaires.

Merci et bonne lecture!

Jean Lambert  
Président



## Le mot du directeur

Voici les résultats d'opérations du Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches pour la dernière année du Programme services-conseils 2018-2023.

Les résultats sont disponibles à la section « *Le Réseau en un coup d'œil* », [rendez-vous à la page 23](#).

Après cinq (5) années de programme, c'est maintenant l'heure du bilan.

Le Réseau aura versé près de **28,9 M \$** aux entreprises agricoles et agroalimentaires de la région.

De nombreuses activités de communication et de promotion ont été réalisées pour faire connaître le Réseau et le Programme services-conseils. Ces actions auront permis de porter le taux de rayonnement de **41 % à 44 %** entre 2018 et 2023.

Afin de mieux répondre aux besoins des producteurs et des transformateurs alimentaires artisans, le Réseau a participé à plusieurs rencontres de groupes de travail, dans les différents domaines d'intervention et productions prioritaires, notamment :

- La relève;
- Le veau d'embouche;
- Les entreprises de petite taille;
- La gestion des ressources humaines;
- Le réseautage des intervenants;
- La collaboration interprofessionnelle.

Toute l'équipe se joint à moi pour remercier les nombreux collaborateurs du Réseau : le conseil d'administration, les dispensateurs, les partenaires, les intervenants et tous nos clients, les producteurs agricoles et les transformateurs artisans, qui font affaire avec nous quand il est question de services-conseils sur leur entreprise!

Martin Larivière, agronome, MBA  
Directeur



## La vision régionale

Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches s'assure que des services-conseils indépendants et de qualité soient accessibles, tant par l'approche collective qu'individuelle, et que ceux-ci favorisent l'amélioration de la performance des entreprises agricoles ainsi que le développement de leur autonomie.

## La mission régionale

Établir une offre de services diversifiés et indépendants qui répond aux besoins des entreprises agricoles et qui intègre les priorités du secteur agricole de la Chaudière-Appalaches ainsi que le savoir-faire des dispensateurs de services.



## Nos grands mandats

### Offre en services-conseils

Les réseaux Agriconseils sont mandataires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour administrer le Programme services-conseils 2018-2023 (PSC). Ce programme offre un soutien financier aux entreprises du secteur agroalimentaire québécois. Il permet aux entreprises d'être accompagnées avant et pendant la réalisation de projets visant l'atteinte de leurs objectifs en matière d'amélioration de leur compétitivité et de mise en place de pratiques responsables.

Cette section présente l'aide financière et les services offerts par le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches pour 2022-2023.



### Individuel

Le volet 1 - Appui à l'utilisation de services-conseils individuels aux entreprises, vise à accroître l'adoption de bonnes pratiques entrepreneuriales par le recours à des services-conseils qui contribuent à prendre des décisions éclairées.

Différents services-conseils sont offerts aux producteurs agricoles et aux transformateurs alimentaires artisans dans les domaines d'intervention suivants : l'agroenvironnement, la gestion de l'entreprise, les techniques de production et la valeur ajoutée. L'aide financière offerte varie de 50 % à 85 % des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum de 30 000 \$ à 40 000 \$, selon les bonifications applicables.





### Collectif

Le volet 2 – Appui à la diffusion d’information et aux activités de codéveloppement des entreprises, vise à accroître l’adoption de bonnes pratiques entrepreneuriales par la diffusion d’information et le codéveloppement auprès des clientèles visées.

Les activités admissibles sont :

- Les activités de sensibilisation et de diffusion d’information, par exemple : colloque, démonstration à la ferme, voyage de prospection, présentation d’une analyse de groupe, etc.;
- Les activités de codéveloppement des entreprises, par exemple : atelier d’échange, de réflexion et de partage d’expertise entre propriétaires d’entreprise, sous la supervision d’un professionnel.

L’aide financière pour les activités d’information, de diffusion et de sensibilisation peut couvrir 75 % des dépenses admissibles pour un maximum de 6 500 \$ par projet.

L’aide financière pour les activités de codéveloppement peut couvrir jusqu’à 75 % des dépenses admissibles pour un maximum de 1 000 \$ par rencontre et de 3 000 \$ pour l’ensemble des rencontres.

### Éloignement

Une aide financière additionnelle est offerte afin de rendre les services-conseils plus accessibles sur l’ensemble du territoire. Cette aide permet de couvrir 100 % des frais de déplacement des conseillers admissibles, au-delà de 200 km encourus.

### Initiatives stratégiques

Ces bonifications permettent d’offrir un soutien adapté aux entreprises agricoles qui sont assujetties à un contexte spécifique et prioritaire pour le ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation. Ces interventions ciblent des secteurs, des clientèles et des activités particulières sur un intervalle de temps déterminé afin d’apporter un soutien accru par une bonification jusqu’à 85 % du taux d’aide.

#### Tous les domaines

- Entreprises qui se qualifient à titre de relève et démarrage;
- Entreprises qui se qualifient à la bonification de stratégie en production biologique.

#### Domaine agroenvironnement

- Suivi ou évaluation détaillée ciblée (EDC) sous les thématiques Gestion intégrée des ennemis des cultures et Santé et conservation des sols.

#### Domaine technique

- Bovi-Expert;
- Tensions parasites.

#### Domaine technique et gestion

- Bien-être animal et efficacité énergétique dans le cadre du Plan de soutien aux investissements.



### Sans égard au domaine

- Réseau d'avertissement phytosanitaire;
  - 50 %, maximum 1 500 \$ par année, 7 500 \$ pour la durée du programme.
- Réduction des risques liés aux pesticides;
  - Stratégie de lutte en remplacement de pesticides ciblés, 85 %, maximum 750 \$.

### Bonifications et priorités régionales

Le Réseau Agriconseils possède une marge de manœuvre régionale permettant de répondre aux besoins spécifiques des producteurs de son territoire. Ainsi, le Réseau peut accorder une bonification de l'aide financière allant jusqu'à 75 %. Les bonifications offertes en Chaudière-Appalaches, pour l'année 2022-2023, sont les suivantes :

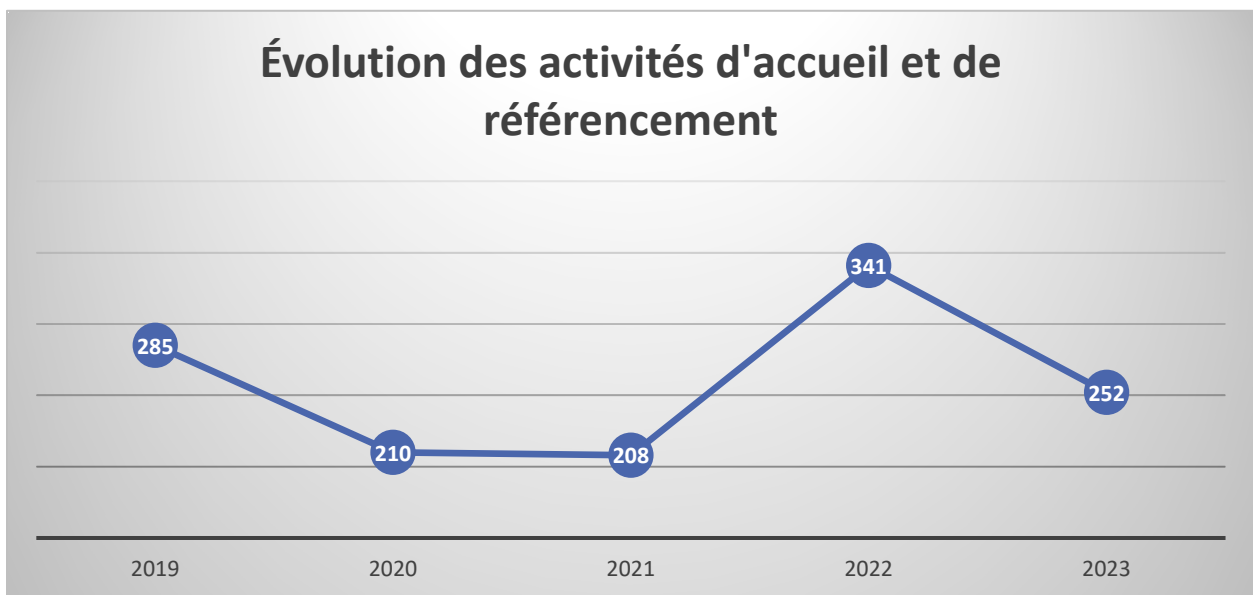
- **Les services-conseils en relations humaines** : L'aspect humain est un facteur déterminant de la réussite d'un projet qui doit être encouragé pour être traité adéquatement. La bonification s'applique sur le diagnostic sommaire en relations humaines et les services de soutien aux gestionnaires.
- **Les entreprises de petite taille (ayant 100 000 \$ de revenu brut et moins)** : Catégorie de producteurs ayant le taux d'utilisation des services-conseils le plus faible et nécessitant un support accru étant donné la faible capacité de payer des entreprises. La bonification s'applique sur tous les services techniques et en gestion.
- **L'autogestion des risques à l'aide de stratégies de commercialisation** : Service permettant d'obtenir une protection du revenu directement du marché. La bonification s'applique aux services requis pour l'élaboration d'une stratégie de commercialisation : diagnostic (global ou sommaire), plan d'exploitation (détermination de la marge nette), plan d'action (commercialisation) et suivi.
- **La valeur ajoutée (transformation artisanale et mise en marché de proximité)** : Il s'agit d'un moyen de diversification et de développement des entreprises dans la chaîne de valeur, permettant de tirer un meilleur revenu du marché.
- **Les productions en développement en Chaudière-Appalaches : agneau et brebis, apiculture, chèvre, lapin, grands gibiers, veaux d'embouche et volatiles** :  
La bonification s'applique sur les services en production (technique) et en gestion. Ces productions répondent à au moins un des critères suivants :
  - Peu présente sur le territoire;
  - Peu organisée et dont la mise en marché est peu structurée;
  - Vivant des problématiques affectant la pérennité des entreprises;
  - Où l'offre de services-conseils est peu présente ou peu disponible.
- **Bien-être animal et efficacité énergétique en dehors du Plan de soutien aux investissements (PSI)** : La bonification s'applique sur le diagnostic technique uniquement pour les producteurs non admissibles au PSI. Un seul diagnostic est bonifié pour la durée du programme.
- **Premier diagnostic global en gestion** : Toute entreprise qui fait faire un diagnostic global en gestion pour la première fois peut bénéficier de la bonification de l'aide financière.
- **Plan de redressement et suivi** : Les entreprises en difficulté financière peuvent bénéficier d'une bonification du plan de redressement et du suivi subséquent. Pour être admissible, les entreprises doivent présenter au Réseau un mémo de La Financière agricole ou de leur institution financière.

## Accueil et référencement

Le Réseau est responsable de la prise de besoin et du référencement des producteurs agricoles vers l'ensemble des services-conseils. Au total, 252 accueils et référencements ont été réalisés. La figure 1 présente l'évolution du nombre d'activités d'accueil et de référencement.



Figure 1 : Évolution des activités d'accueil et de référencement



Trouver un **conseiller**

[Consultez le répertoire](#)



## Promotion des services-conseils agricoles

Le Réseau Agriconseils est impliqué dans de nombreuses activités de promotion. Elles visent l'augmentation de l'utilisation des services-conseils individuels, collectifs et des rencontres en collaboration interprofessionnelle pour les entreprises agricoles.

Le Réseau a réalisé les actions de promotion et de communication suivantes :

- Envoi de près de 4 000 sommaires d'aide financière incluant la publicité du Réseau;
- Plus de 3 000 \$ investis en publicité dans les journaux locaux;
- Campagne de publicité ciblée pour les entreprises de petite taille;
- Commandite de la relève agricole (LARACA), de l'analyse de groupe lait 2021 et de l'activité sur la mise en marché des viandes;
- Participation à des kiosques : Activité du Groupe Évolu-Porc, Grand Week End acéricole, Journée acéricole du MAPAQ (2)
- Mise à jour et diffusion des fiches promotionnelles et du site Internet;
- Trois (3) présentations du Réseau et du PSC aux étudiants de l'Université Laval et du CFA Saint-Anselme;
- Diffusion de 46 infolettres pour les conseillers, les intervenants et les producteurs.

De plus, le Réseau utilise de nombreux outils de promotion et de communication, notamment :

- Une offre d'aide financière détaillée;
- 23 fiches promotionnelles par production et par service;
- Le dépliant du PSC;
- Cinq listes de dispensateurs par domaine d'intervention;
- Une page Web;
- Une page Facebook régionale;
- Une chaîne YouTube;
- Une infolettre;
- Le rapport annuel.



### Le réseau Agriconseils vous informe!

Semaine du 27 au 31 mars | Volume 4, no 46



Rechercher



### Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches

@reseauagriconseilsdelachau9505 468 abonnés  
50 vidéos

Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches >

Personnaliser la chaîne

Gérer les vidéos

Juin 2023

ACCUEIL

VIDÉOS

SHORTS

LISTES DE LECTURE

COMMUNAUTÉ

CHAÎNES



## Promotion de la collaboration interprofessionnelle

Les réseaux Agriconseils ont pour mandat de promouvoir l'approche en collaboration interprofessionnelle. Voici différentes actions de réseautage réalisées spécifiquement pour promouvoir cette approche auprès des conseillers :

- Cinq (5) diners des intervenants :
  - 3 mai 2022 : Aide-mémoire pour le démarrage;
  - 7 juin 2022 : Actualités acéricoles;
  - 27 septembre 2022 : Mise à jour économique;
  - 25 octobre 2022 : Drone et nouvelles technologies;
  - 29 novembre 2022: La collaboration interprofessionnelle.
- Organisation d'une journée de réseautage des dispensateurs, le 15 décembre 2022, en collaboration avec le Réseau Agriconseils Capitale-Nationale et Côte-Nord.

Le Réseau a supporté 97 rencontres en collaboration interprofessionnelle durant l'année. La figure 2 présente l'évolution des rencontres en collaboration interprofessionnelle.

**Figure 2 : Évolution des rencontres en collaboration interprofessionnelle**



## Dispensateurs de services-conseils



Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches compte 102 dispensateurs, dont le siège social est situé dans la région, ainsi que 195 conseillers inscrits.

Pour obtenir la liste des dispensateurs faisant régulièrement affaire en Chaudière-Appalaches, consultez notre site Internet sous l'onglet *Répertoire des conseillers* :

<https://agriconseils.qc.ca/repertoire-des-conseillers/>

Pour en savoir davantage sur leurs services, utilisez le service d'accueil et référencement des réseaux Agriconseils.

## Projets spéciaux

Le Réseau Agriconseils participe à de nombreux projets spéciaux et comités de travail visant le développement des services-conseils. Voici la liste des comités et des projets auxquels le Réseau participe :

### Comités

- Collectif régional de formation agricole (CRFA);
- Consultation CAR-MRC sur la Politique bioalimentaire;
- Groupe projet veaux d'embouche;
- Groupe de travail pour les entreprises de petite taille;
- Groupe de travail pour la relève;
- Comité des diners des intervenants.

### Projets

#### Aide-mémoire pour le démarrage d'entreprise

Le Réseau a participé à un comité de travail avec le MAPAQ pour la réalisation d'un [aide-mémoire pour le démarrage et la reprise d'entreprises agricoles](#). Chaque ressource y est présentée à chaque étape du développement de l'entreprise.

Le Réseau a collaboré à l'organisation de deux présentations de l'outil aux producteurs et aux intervenants :

- Le 3 mai 2022, lors d'un dîner des intervenants;
- Le 1<sup>er</sup> février 2023, lors de l'événement « Planifier le financement de son projet ».

### ÉTAPES

1  Acquérir des connaissances de base sur la production qui vous intéresse


2  Définir globalement votre projet et vos objectifs

3  Identifier un site de production qui répond à vos besoins

4  Obtenir de l'accompagnement pour élaborer votre plan d'affaires

5  Clarifier les aspects légaux, fiscaux et réglementaires de votre entreprise

6  Obtenir du financement

7  Vous assurer de la bonne santé de votre entreprise



**Soirée réseautage de la relève agricole**

Le Réseau Agriconseils a collaboré avec LARACA à l'organisation d'une soirée de réseautage de la relève le 27 octobre 2022. 49 personnes ont participé à cette soirée.

# INVITATION À LA SOIRÉE RÉSEAUTAGE DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

<b>DATE ET HEURE</b>	<b>LIEU</b>
Jeudi le 27 octobre 2022 Dès 16 h	Club de golf de Beauceville 721, route du Golf, Beauceville
<b>CONFÉRENCE À 16 h 30</b> Le budget inversé par M. Benoît Turgeon	
<b>TÉMOIGNAGES À 17 h 30</b>	
Mme Valérie Cadrin de la Ferme Valait de Coeur Mme Amélie Lessard de la Terre du 9 Mme Véronique Boucher de la Bergerie Ovir'O	
<a href="https://laraca.square.site/">https://laraca.square.site/</a>	



EN COLLABORATION AVEC :




**Date limite des inscriptions : 20 octobre**

- Producteurs et relèves : 10 \$

- Intervenants : 40 \$

**Repas servi sur place!**




**ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR :**

## LARACA

La relève agricole de la Chaudière-Appalaches






Pour information, contactez Yan Gosselin à [ygosselin@upa.qc.ca](mailto:ygosselin@upa.qc.ca)





### Groupe de travail pour les entreprises de petite taille

Afin de mieux répondre aux besoins des entreprises agricoles de petite taille, un groupe de travail a été formé par les partenaires de la région : le MAPAQ, l'UPA, La Financière et le Réseau Agriconseils.

Les entreprises visées sont celles qui génèrent un revenu agricole brut de 100 000 \$ ou moins. Celles-ci représentent 52 % des producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches.

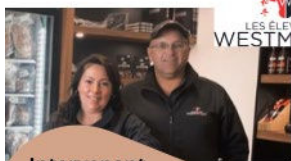
Voici les principales réalisations du plan d'action spécifique pour les entreprises de petite taille :

- **Événement « Se lancer en mise en marché des viandes »**, le 26 mai 2022, 69 participants en personne et 439 visionnements des conférences sur YouTube.



**Judi 26 mai 2022**  
De 9 h 30 à 15 h

**Centre Caztel**  
905, rte Saint-Martin  
Sainte-Marie, Qc



**Intervenant**  
40 \$

**Producteur**  
20 \$



#### Programmation

- Réglementation et permis
- Aménagement d'un local de découpe
- Services-conseils et programmes
- Transformation alimentaire
- Mise en marché de proximité

#### Témoignage

- Michel Vachon, Élevages Westmount
- Nicolas Turcotte, Boucherie Turlo

#### Groupes de discussion



- **Événement « Planifier le financement de son projet »** 160 participants (29 en salle et 131 en ligne)



- **Diffusion de trois (3) infolettres « À petite échelle »** sur les thématiques suivantes :
  - Mai 2022 – Présentation et activité sur la mise en marché des viandes;
  - Octobre 2022 – Organisation du travail;
  - Février 2023 – Financement et gestion.

### Journées de réseautage des dispensateurs

Deux activités de réseautage ont été organisées :

- **Journée des Réseaux**

La journée des Réseaux s’est tenue le 15 décembre 2022, au Centre Castel, à Sainte-Marie. Au total, 49 personnes ont assisté à la rencontre. Les sujets abordés sont :

- Bien comprendre la compensation carbone, par Emmanuelle Boulfroy, CERFO;
- Le Programme services-conseils et les actualités des Réseaux Agriconseils, par Martin et Sylvain;
- Les outils du CRAAQ, par Louis Dionne;
- Les services de travailleurs de rang par Lysa-Pier Bolduc, Au coeur des familles agricoles;
- Inflation, hausse des taux d’intérêt et pénurie de main d’œuvre, une tempête parfaite pour le secteur agricole, par Catherine Brodeur, Groupe AGÉCO;
- Atelier pratique sur le codéveloppement, par Maryse Fillion et Nadia Déry, Groupe Leader Plus.

À la suite de la rencontre, un sondage a été transmis afin de connaître les besoins en formation des conseillers. Les présentations sont disponibles sur le site Internet des Réseaux.



- **Journée du CETAB – Activité de réseautage des intervenants et chercheurs en maraîchage bio**

L'organisation de cette rencontre a été rendue possible grâce à la commandite versée par les Réseaux Agriconseils de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Côte-Nord, Centre-du-Québec, Montérégie, Estrie et Montréal-Laval-Lanaudière.

Invités : tous les conseillers agricoles actifs en maraîchage biologique au Québec, conseillers MAPAQ régionaux (légumes et bio), quelques chercheurs sur la thématique santé et conservation des sols et ceux participants au Colloque bio pour tous. 27 personnes étaient présentes.

À la suite de la rencontre : identifier les formations continues des conseillers de première ligne, communauté de pratique, accentuer les liens et les échanges conseillers-chercheurs pour accélérer le transfert aux producteurs, communiquer aux chercheurs les besoins du terrain, collaborer aux projets dans leurs objectifs et leur méthodologie, trouver des sites filles et d'observation et former un comité de suivi.

### **Diners des intervenants agricoles**

Au cours de la dernière année, le Réseau a réalisé cinq (5) diners des intervenants agricoles en collaboration avec un comité organisateur. Les détails des rencontres est présentés [à la section promotion de la collaboration interprofessionnelle](#).

Les membres du comité organisateur sont :

- Geneviève Boutin, MAPAQ;
- Sébastien Bolduc, Desjardins;
- Geneviève Landry, La Financière;
- Ariane Bornais, Bureau vétérinaire Sainte-Marie;
- Martin Larivière, Réseau Agriconseils.

### **Appui à la relève des conseillers Bovi-Expert et en horticulture**

Le Réseau a identifié la prestation des services-conseils Bovi-Expert et en horticulture comme étant critique sur son territoire. En effet, d'ici deux ans, trois conseillers Bovi-Expert sur quatre prendront leur retraite. Par ailleurs, en horticulture, la disponibilité des services-conseils techniques pour le démarrage de nouvelles entreprises est déficiente à certaines périodes de l'année.

Au cours de l'année, le MAPAQ a interdit l'utilisation des surplus non affectés des Réseaux pour la réalisation de projets. Seul le projet de formation d'une relève Bovi-Expert a été accepté. Le projet de formation de la relève en horticulture a été refusé.



### Projet de formation de la relève Bovi-Expert

Ce projet consiste à l'identification et à la formation de trois (3) nouveaux conseillers Bovi-Expert. Le projet a été réalisé en collaboration avec le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ), le Centre multi-conseils agricoles (CMCA) et les conseillers Bovi-Expert.

Au total, plus de 29 040 \$ ont été investis dans la formation de deux conseillères. Malheureusement, une des conseillères s'est désistée en cours de formation.

C'est finalement madame Catherine Paquet, agronome et employée du CMCA, qui a été identifiée pour suivre la formation et prendre la relève comme conseillère. Après avoir complété la formation, celle-ci est maintenant disponible pour rendre des services-conseils techniques et en gestion dans la région et ailleurs au Québec.

Les difficultés rencontrées lors de la réalisation du projet démontrent la précarité du secteur bovin et le défi d'intéresser la relève à devenir conseiller.

Parmi les enjeux soulevés, notons :

- La difficulté de devenir travailleur autonome pour un finissant sans expérience;
- Les taux horaires actuellement en vigueur, dans l'industrie, qui ne couvrent pas les coûts;
- La faible valeur des services rendus par contrat (saisie PATBQ vs services-conseils), autrement dit, la difficulté à valoriser les services-conseils auprès des producteurs.

Les recommandations pour la suite du projet seraient :

- Identifier une relève ayant un minimum d'expérience comme travailleur autonome ou obtenir la collaboration d'un dispensateur pour l'embauche d'une relève;
- Investir en valorisation et en promotion des services-conseils, dans le bœuf de boucherie, afin de recruter de nouveaux clients et d'augmenter la valeur des services-conseils.



## Satisfaction de la clientèle

Le Réseau Agriconseils mesure la satisfaction de la clientèle par l'envoi de trois sondages :

- Sondage sur les dispensateurs;
- Sondage sur les accueils et référencement;
- Sondage sur la collaboration interprofessionnelle.

### Sondage sur les dispensateurs

En 2022-2023, le Réseau a récolté 196 réponses sur 3 735 contrats de service, un taux de participation de 5,3 %. En moyenne, il est possible d'affirmer que les producteurs sont satisfaits des services en analysant les réponses suivantes :

- Le conseiller a proposé des solutions adaptées à vos besoins?  
En accord à 92 %;
- Dans l'ensemble, les services-conseils reçus ont été utiles?  
En accord à 92 %.

### Sondage sur les accueils et référencement

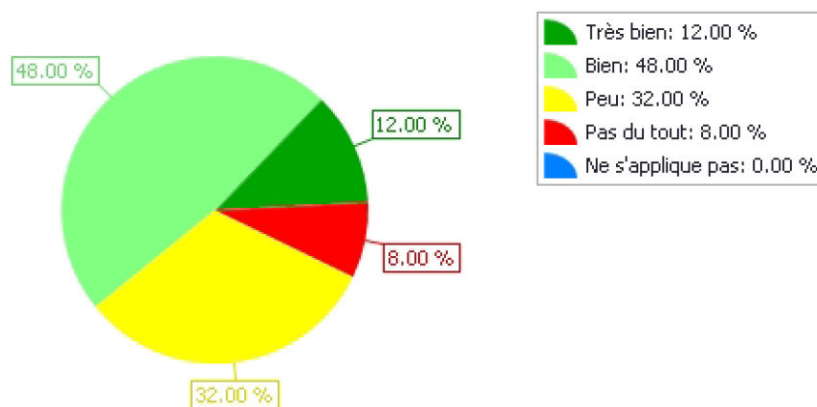
En 2022-2023, le Réseau a récolté 68 réponses sur 252 accueils et référencement réalisés, un taux de participation de 20 %.

Dans l'ensemble, quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux services du Réseau?

- Les producteurs sont satisfaits à 96 %.

### Figure 3 : Connaissance des services du Réseau Agriconseils

Diriez-vous que vous connaissez l'ensemble des services offerts par les réseaux Agriconseils?



### Sondage sur la collaboration interprofessionnelle

Le Réseau a récolté 13 réponses sur 97 rencontres. La majorité des rencontres sont réalisées dans les cas de transfert d'entreprise ou de redressement financier. Les clients sont satisfaits à 92 % du déroulement des rencontres.



## Les services-conseils en chiffres

### Administration des aides financières

Le Réseau a versé **6 691 294 \$** en aide financière pour l'ensemble des domaines d'intervention du Programme services-conseils (PSC). Ce montant est le plus élevé jusqu'à présent dans l'histoire du Réseau. Bien que l'aide financière en agroenvironnement soit la plus élevée, celle-ci est demeurée stable. C'est en encadrement technique, en gestion et pour la relève qu'on note la plus forte augmentation des aides financières versées.

#### Nombre d'entreprises agricoles accompagnées

Le nombre d'entreprises ayant bénéficié du Programme services-conseils en 2022-2023 est de 2 391, une augmentation de 1 % par rapport à l'an dernier.

Selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ, la région comptait 5 410 producteurs agricoles. Le taux d'utilisation global des services-conseils pour la région est donc de 44 % en 2022-2023. La figure 4 et le tableau 1 présentent le taux d'utilisation par MRC (plus de détails à la page 21).

Le taux d'utilisation des services-conseils par les entreprises de petite taille est présenté au tableau 2 (plus de détails à la page 22). À noter que la définition des entreprises de petite taille utilisatrices (moins de 100 000 \$ de revenu agricole brut) est celle utilisée pour la bonification régionale.

#### Nombre de projets et groupes de travail soutenus

Le Réseau est impliqué dans 6 groupes de travail et 6 projets. [Plus de détails à la page 13.](#)

#### Services-conseils individuels : montant total d'aide financière versé annuellement aux entreprises accompagnées et par domaine d'intervention

Vous trouverez le détail des montants versés par domaine d'intervention dans le [tableau 3 : Résultats des services-conseils dispensés.](#)

#### Services-conseils collectifs : nombre d'activités réalisées et leur nature à chaque année

Les services-conseils collectifs comprennent les activités collectives et les séances de codéveloppement. On dénombre 50 activités, soit : 37 activités collectives et 13 codéveloppements. Le montant total versé est de 126 665 \$ pour 2 673 participants. Un résumé de chaque activité subventionnée est disponible sur le site Internet du Réseau.



## Éloignement

Lors de la dernière année, le Réseau a traité 128 réclamations de frais de déplacement des conseillers situés à plus de 200 km de leur client. L'aide financière totalise 68 305 \$, une moyenne de 534 \$ par réclamation.

Figure 4 : Taux global d'utilisation des services-conseils par MRC

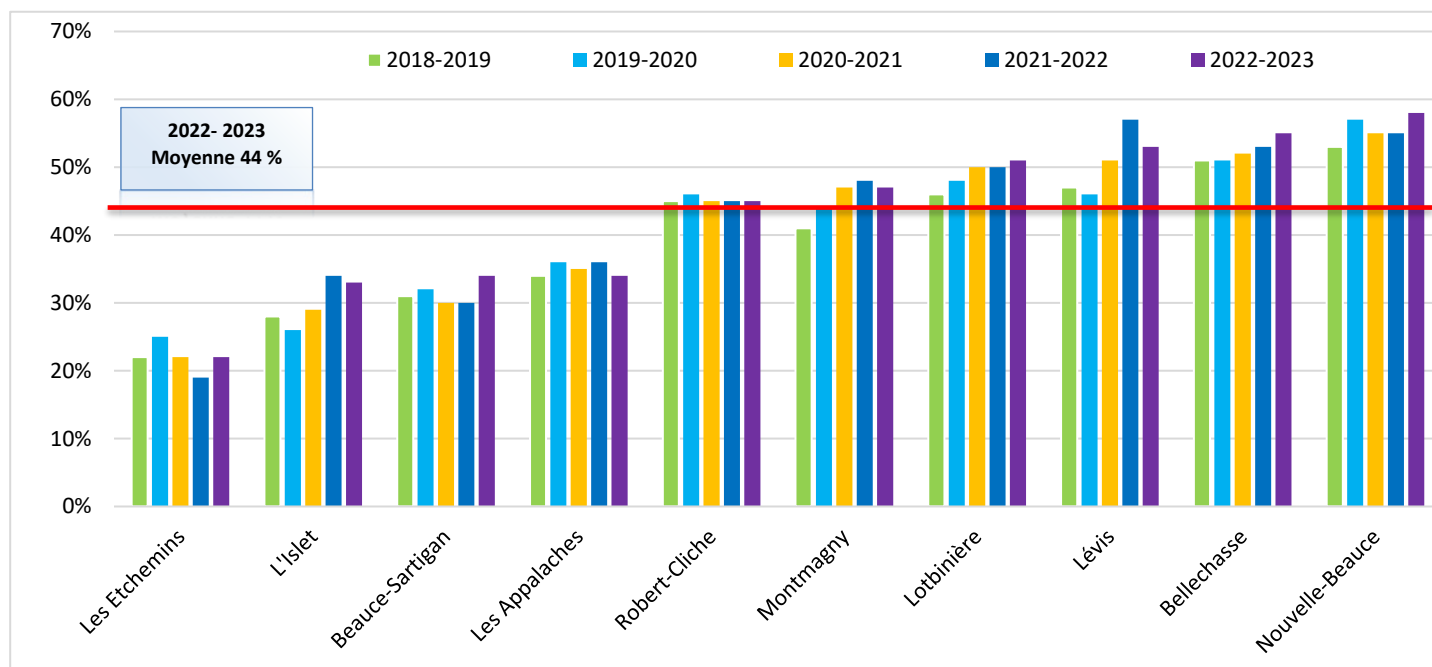


Tableau 1 : Portrait des entreprises utilisatrices par MRC

MRC	Nombre de producteurs	Nombre d'utilisateurs	Taux d'utilisation	Aide financière versée	Aide financière moyenne
Les Etchemins	310	67	22 %	207 745 \$	3 101 \$
L'Islet	461	150	33 %	411 692 \$	2 745 \$
Beauce-Sartigan	612	206	34 %	545 566 \$	2 648 \$
Les Appalaches	721	242	34 %	606 117 \$	2 505 \$
Robert-Cliche	503	227	45 %	513 018 \$	2 260 \$
Montmagny	295	139	47 %	460 499 \$	3 313 \$
Lotbinière	766	392	51 %	1 146 990 \$	2 926 \$
Lévis	162	85	53 %	240 401 \$	2 828 \$
Bellechasse	889	486	55 %	1 346 305 \$	2 770 \$
Nouvelle-Beauce	691	397	58 %	1 016 307 \$	2 560 \$
<b>Total Chaudière-Appalaches</b>	<b>5 410</b>	<b>2 391</b>	<b>44 %</b>	<b>6 494 640 \$</b>	<b>2 716 \$</b>

**Tableau 2 : Portrait des entreprises de petite taille utilisatrices par MRC (100 000 \$ ou moins)**

MRC	Nombre d'entreprises de petite taille total	Nombre d'entreprises de petite taille utilisatrices	Taux d'utilisation	Aide financière versée	Aide financière moyenne
Beauce-Sartigan	394	70	18 %	113 358 \$	1 619 \$
Les Etchemins	220	41	19 %	68 895 \$	1 680 \$
L'Islet	258	66	26 %	92 923 \$	1 408 \$
Appalaches	452	117	26 %	163 002 \$	1 393 \$
Robert-Cliche	274	71	26 %	75 269 \$	1 060 \$
Nouvelle-Beauce	269	112	42 %	158 488 \$	1 415 \$
Bellechasse	384	172	45 %	279 779 \$	1 627 \$
Lotbinière	319	147	46 %	252 702 \$	1 719 \$
Montmagny	140	64	46 %	136 393 \$	2 131 \$
Lévis	96	47	49 %	85 766 \$	1 825 \$
<b>Total Chaudière-Appalaches 2022-2023</b>	<b>2 806</b>	<b>907</b>	<b>32 %</b>	<b>1 426 575 \$</b>	<b>1 573 \$</b>
<b>Total Chaudière-Appalaches 2021-2022</b>	<b>3 069</b>	<b>912</b>	<b>30 %</b>	<b>1 288 563 \$</b>	<b>1 413 \$</b>
<b>Total Chaudière-Appalaches 2020-2021</b>	<b>3 003</b>	<b>853</b>	<b>28 %</b>	<b>1 192 377 \$</b>	<b>1 398 \$</b>

## Le Réseau en un coup d'œil

Tableau 3 : Résultats des services-conseils dispensés

Aides financières versées au Programme services-conseils	2021-2022	2022-2023
<b>Total</b>	<b>6 003 742 \$</b>	<b>6 691 294 \$</b>
> Agroenvironnement	2 416 548 \$	2 399 424 \$
> Gestion	1 459 814 \$	1 643 664 \$
> Technique	763 939 \$	906 830 \$
> Valeur ajoutée	21 879 \$	56 805 \$
> Collaboration interprofessionnelle	65 890 \$	105 855 \$
> Activités collectives	80 419 \$	126 665 \$
> Éloignement	47 636 \$	68 305 \$
> Bonifications régionales	109 045 \$	121 728 \$
> Initiatives stratégiques	1 038 572 \$	1 262 018 \$
▪ Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP)	40 320 \$	42 614 \$
▪ Bonification pour les services Bovi-Expert	31 377 \$	30 857 \$
▪ Bonification au secteur biologique	196 035 \$	262 984 \$
▪ Bonification clientèle relève et démarrage	440 504 \$	693 387 \$
▪ Plan de soutien en bien-être animal et efficacité énergétique	132 516 \$	23 590 \$
▪ Réduction risques pesticides	5 977 \$	6 610 \$
▪ Agroenvironnement – Phytoprotection	69 991 \$	86 317 \$
▪ Agroenvironnement – Santé des sols	117 525 \$	111 862 \$
▪ Tensions parasites	4 209 \$	3 796 \$
> <b>Nombre d'entreprises accompagnées</b>	<b>2 368</b>	<b>2 391</b>
> Accueil et de référencement	341	252
> Collaboration interprofessionnelle	65	97
> Activités collectives	36	50
> Éloignement	81	128



## Bilan du Programme services-conseils (PSC) 2018-2023

Figure 5 : Évolution de l'aide financière versée au PSC 2018-2023 par domaine d'intervention

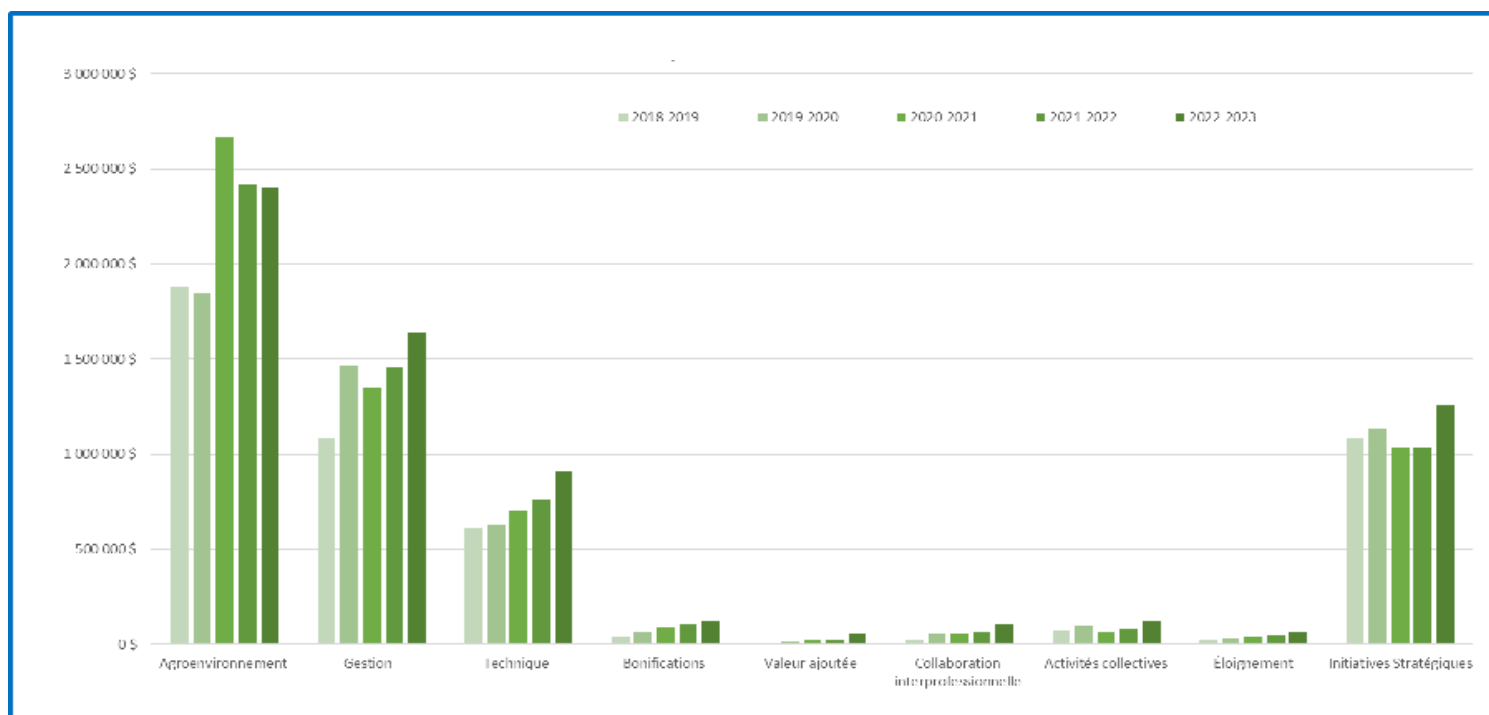
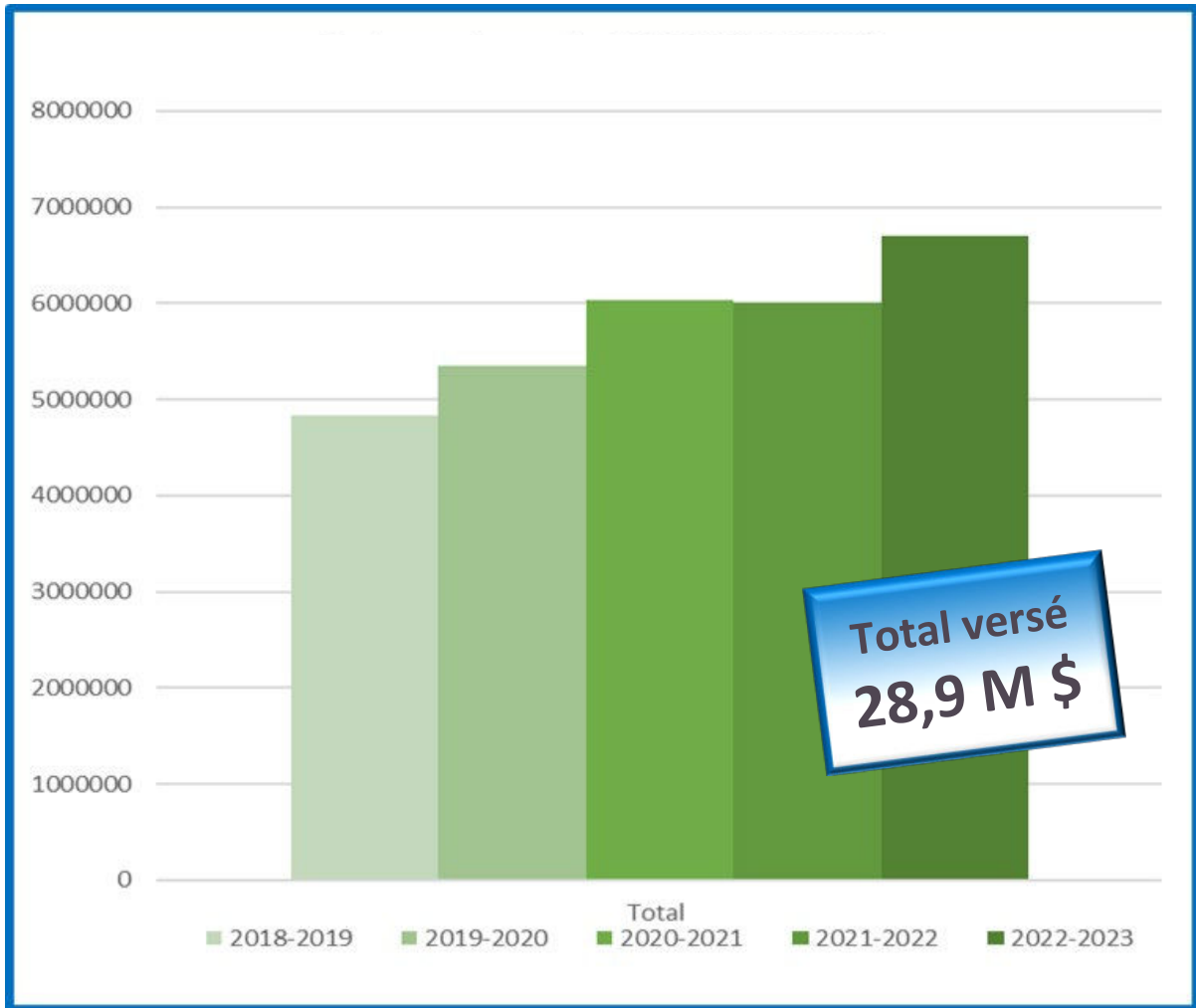


Tableau 4 : Aide financière versée par domaine d'intervention

Domaine d'intervention	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Agroenvironnement	1 883 426 \$	1 845 946 \$	2 668 504 \$	2 416 548 \$	2 399 424 \$	11 213 848 \$
Gestion	1 081 347 \$	1 463 521 \$	1 351 680 \$	1 459 814 \$	1 643 664 \$	7 000 026 \$
Technique	614 127 \$	630 758 \$	699 726 \$	763 939 \$	910 830 \$	3 619 380 \$
Bonifications	43 266 \$	67 142 \$	89 438 \$	109 045 \$	121 728 \$	430 619 \$
Valeur ajoutée	6 988 \$	18 433 \$	22 378 \$	21 879 \$	56 805 \$	126 483 \$
Collaboration interprofessionnelle	27 971 \$	55 708 \$	60 483 \$	65 890 \$	105 855 \$	315 906 \$
Activités collectives	77 662 \$	97 724 \$	61 671 \$	80 419 \$	126 665 \$	444 141 \$
Éloignement	19 885 \$	34 409 \$	39 967 \$	47 636 \$	68 305 \$	210 203 \$
Initiatives Stratégiques	1 083 624 \$	1 131 011 \$	1 037 223 \$	1 038 572 \$	1 262 019 \$	5 552 449 \$
<b>Total</b>	<b>4 838 296 \$</b>	<b>5 344 653 \$</b>	<b>6 031 068 \$</b>	<b>6 003 743 \$</b>	<b>6 695 295 \$</b>	<b>28 913 054 \$</b>



Figure 6 : Total des aides versées au PSC 2018-2023 par année financière



## Notre plan d'action pour la prochaine année

Le plan stratégique 2018-2023 réalisé se trouve à l'[annexe 1](#).

Voici le détail des objectifs stratégiques :

### **Objectif stratégique 1 : Maintenir une offre de services qui s'adapte aux besoins des entreprises agricoles et des dispensateurs**

- Recueillir les besoins des producteurs;
- Recueillir les besoins des dispensateurs;
- Prioriser de nouveaux services dans les domaines ou productions prioritaires.

### **Objectif stratégique 2 : Augmenter l'utilisation des services-conseils individuels**

- Réaliser un plan de promotion annuel selon les priorités établies;
- Augmenter le nombre de nouvelles entreprises utilisatrices de services-conseils.

### **Objectif stratégique 3 : Augmenter l'utilisation des services en collaboration interprofessionnelle**

- Promouvoir la collaboration interprofessionnelle auprès des producteurs, des conseillers et des intervenants;
- S'assurer de la satisfaction de la clientèle par rapport aux rencontres en collaboration interprofessionnelle.

### **Objectif stratégique 4 : Augmenter l'utilisation des services-conseils collectifs**

- Augmenter le nombre d'activités collectives et de rencontres de codéveloppement subventionnées;
- Augmenter la participation aux activités collectives.

### **Objectif stratégique 5 : Optimiser la gestion administrative**

- Collaborer avec le MAPAQ à la mise en place des mesures de simplification administratives du PSC;
- Faciliter les paiements aux dispensateurs.

Au cours de la prochaine année, le Réseau entamera un processus de réflexion stratégique pour mettre à jour sa planification stratégique pour les cinq prochaines années.

## L'organisation

### Conseil d'administration

**Tableau 5 : Membres du conseil d'administration 2022-2023**

Poste occupé	Nom	Membre	Principale production	Mandat
Président	Jean Lambert	UPA-Fédération régionale Chaudière-Appalaches	Volaille / boeuf	Sortant
Vice-Président	Poste vacant / Jean-François Roy	Les clubs conseils en agroenvironnement (CCAÉ)		Sortant
Secrétaire-trésorier	Denis Bérubé	La Financière agricole du Québec (FADQ)		Sortant
Administratrice	Laurence Sylvain	Centre multi-conseils agricoles (CMCA)	Acériculture	1 an
Administrateur	Daniel Samson	UPA-Fédération régionale Chaudière-Appalaches	Porc	1 an
Administrateur	Marius Cloutier	Les clubs d'encadrement technique (CET)	Porc / grandes Cultures	Sortant
Administratrice	Audrey Provençal / Sarah-Maude Morin	La Relève agricole de la Chaudière-Appalaches (LARACA)	Lait / porc / Acériculture	1 an
Administrateur	James Allen	Collectif régional de formation en agriculture (CRFA)	Lait	Sortant
Administratrice	Chantal Blouin / Nadine Pelletier	MAPAQ		Sortante
Administratrice	Caroline Collard	Collège des conseillers		Sortante
Administratrice	Poste vacant	MRC de la Chaudière-Appalaches / Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA)		1 an

### Membres du personnel

Les employés du Réseau en 2022-2023 :

- Martin Larivière, agronome, MBA, directeur;
- Chantal Berthiaume, adjointe administrative;
- Stéphanie Vachon, agente de bureau;
- Élysabeth Dubé, agente de bureau.



**ANNEXE**



## Plan stratégique du Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches 2018 - 2023

**Vision** : Le Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches s'assure que des services-conseils indépendants et de qualité soient accessibles, tant par l'approche collective qu'individuelle, et que ceux-ci favorisent l'amélioration de la performance des entreprises agricoles ainsi que le développement de leur autonomie.

**Mission régionale** : Établir une offre de services diversifiés et indépendants qui répond aux besoins des entreprises agricoles et des dispensateurs, qui intègre les priorités du secteur agricole de la Chaudière-Appalaches.

Objectifs stratégiques / Orientations	Indicateurs	Cibles	Résultats				
			2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
1. Maintenir une offre de services qui s'adapte aux besoins des entreprises agricoles et des dispensateurs 1.1. Recueillir les besoins des producteurs 1.2. Recueillir les besoins des dispensateurs 1.3. Prioriser de nouveaux services dans les domaines ou productions prioritaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Satisfaction de la clientèle               <ul style="list-style-type: none"> <li>Dispensateurs</li> <li>Réseau / Acc. et réf.</li> </ul> </li> <li>Nombre de participations à des groupes de travail</li> <li>Organisation d'une journée de réseautage et de consultation des dispensateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de satisfaction supérieur à 90 %</li> <li>Taux de satisfaction supérieur à 90 %</li> <li>Suivi de 4 comités</li> <li>1 journée de réseautage par année</li> </ul>	97 %	98 %	98 %	96 %	92 %
			90 %	91 %	97 %	100 %	96 %
			4	4	5	4	4
			1	1	1	1	1
2. Augmenter l'utilisation des services-conseils individuels 2.1. Réaliser un plan de promotion annuel selon les priorités établies 2.2. Augmenter le nombre de nouvelles entreprises utilisatrices de services-conseils	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'utilisation des services-conseils</li> <li>Plan de promotion réalisé</li> <li>Nombre de nouvelles entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter de 1 % par année (5 % sur 5 ans)</li> <li>Plan réalisé</li> <li>50 nouvelles entreprises</li> </ul>	41 %	43 %	43 %	44 %	44 %
			Réalisé 205	Réalisé 746 <sup>1</sup>	Réalisé 271	Réalisé 293	Réalisé 257
3. Augmenter l'utilisation des services en collaboration interprofessionnelle 3.1. Promouvoir la collaboration interprofessionnelle auprès des producteurs, des conseillers et des intervenants 3.2. S'assurer de la satisfaction de la clientèle par rapport aux rencontres en collaboration interprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de rencontres</li> <li>Plan de promotion réalisé</li> <li>Satisfaction de la clientèle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>90 rencontres</li> <li>Plan de promotion réalisé</li> <li>Taux de satisfaction supérieur à 90 %</li> </ul>	47	51	62	65	97
			Réalisé N/D	Réalisé 100 %	Réalisé 100 %	Réalisé 100 %	Réalisé 92 %
4. Augmenter l'utilisation des services-conseils collectifs 4.1. Augmenter le nombre d'activités collectives et de rencontres de codéveloppement subventionnées 4.2. Augmenter la participation aux activités collectives	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'activités collectives et de rencontres de codéveloppement</li> <li>Nombre de participants (producteurs et autres)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cibles à déterminer pour donner suite à la réalisation de la 1ère année</li> </ul>	31	39	17	18	36
			2	9	11	18	13
			2 835	1 851	1 286	1 357	2673
5. Optimiser la gestion administrative	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de charge administrative du Réseau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inférieur à 10 %</li> </ul>	5,0 %	6,3 %	4,7 %	5,0 %	5,5 %

<sup>1</sup> En 2019-2020 tous les contrats en agroenvironnement sont considérés comme de nouvelles entreprises

 PARTENARIAT  
**CANADIEN** pour  
l'AGRICULTURE

Canada  Québec 